

FICHE DE POSTE

| | | |
|-------------------------|-------------------------------------|--|
| IDENTIFICATION DU POSTE | REFERENCE | N°33 |
| | INTITULE DU POSTE | Enseignant en hôpital de jour (HDJ-CMP-CAMSP) |
| | PLACE DU POSTE | <p>Ces postes se situent au sein d'une unité d'enseignement. Lieux d'implantation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hôpital de jour, unité pour adolescents Oxalys, Aix-en-Provence, IEN ASH Est - Hôpital de jour La Ciotat, IEN ASH Est - Château-Guis, hôpital Sainte-Marguerite, Marseille 09, IEN ASH Marseille - Hôpital Le Relais, Marseille 09, IEN ASH Marseille - Hôpital d'adolescents, Salvator, Marseille 09, IEN ASH Marseille - Ecole annexée hôpital Valvert, Marseille 11 et Aubagne, IEN ASH Est - Hôpital de jour Plombière, Marseille 14, IEN ASH Marseille - Ecole annexée hôpital Edouard Toulouse, postes répartis sur Marseille 01,02,03,13,14,15,16, IEN ASH Marseille - Hôpital de jour Martigues, IEN ASH Ouest - Hôpital de jour Salon de Provence, IEN ASH-Ouest - Centre de psychothérapie infantile, Vitrolles, IEN ASH Ouest |
| PROFIL DU POSTE | CADRE GENERAL | <p>Les Centres d'Accueil Médico-Social Précoce (CAMSP) accueillent des enfants de la naissance à 6 ans, présentant ou susceptibles de présenter des retards psychomoteurs, des troubles sensoriels, neuro-moteurs ou intellectuels, avec ou sans difficultés relationnelles associées.</p> <p>Les Centres Médico-psychologique (CMP) accueillent des enfants et adolescents en difficulté psychologiques et scolaires.</p> <p>Les Hôpitaux de jour (HDJ) reçoivent des enfants et adolescents présentant des troubles envahissants du développement, des troubles de la personnalité, des retards de développement ou des déficiences.</p> |
| | MISSIONS | <p>Sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH et l'autorité fonctionnelle du chef de service, l'enseignant est le référent des questions pédagogiques au sein de la structure.</p> <p>Il est membre à part entière de l'équipe pluridisciplinaire de cette structure (avec pédopsychiatres, psychologues, éducateurs, etc.) et participe aux réunions institutionnelles, de synthèse, de fonctionnement ou aux formations d'équipes.</p> <p>Il collabore aux actions thérapeutiques avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire.</p> <p>Il assure l'interface entre les établissements scolaires et la structure de soins.</p> <p>Il participe aux équipes pédagogiques et aux équipes de suivi de scolarisation.</p> <p>Il met en place le suivi pédagogique en individuel ou en petits groupes selon les modalités définies.</p> <p>Il se déplace dans les différents lieux d'accueil des élèves suivis.</p> <p>Il est « personne ressource » notamment au service des enseignants des classes de cycle.</p> |
| | COMPETENCES | <ul style="list-style-type: none"> - Savoir travailler en équipe - Maîtriser le cadre législatif et réglementaire de l'Education nationale - Posséder une expérience d'enseignement avec des enfants présentant des difficultés psychologiques ou des difficultés d'apprentissage diverses (DYS, TED, retard de développement, déficiences, etc.). - Mettre en œuvre des méthodes et des outils d'évaluation et/ou d'observations adaptées. - Mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage personnalisées et explicites - Se positionner en « personne ressource » pour répondre aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques adaptées aux besoins éducatifs particuliers. - Concevoir et mettre en œuvre des modalités de co-intervention avec des membres de l'équipe de soin. |
| CONTEXTE ADMINISTRATIF | PRE-REQUIS (diplômes ou expérience) | Qualification : être titulaire du CAPPEI ou équivalent |
| | NOMINATION | L'enseignant est affecté après avis de la commission d'entretiens, puis obtention du poste au barème. |
| | REGIME HORAIRE | 24 heures devant élèves + 108 heures annualisées de réunions, coordination et synthèse |
| | MODALITES DE CANDIDATURE | <p>Envoi du dossier de candidature (Modèle en annexe de la circulaire mouvement) avec une lettre de motivation et un curriculum vitae à ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr avant le 20 mars 2020.</p> <p>Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.</p> |
| | CONTACT | <p>IEN ASH du secteur concerné :</p> <p>Mme Le Mercier, IEN ASH Ouest ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr 0490490178</p> <p>Mme Mahussier, IEN ASH Est ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr 0442211299</p> <p>Mme Maurel IEN-ASH Marseille ce.0133088l@ac-aix-marseille.fr 0491996816</p> |